

## PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE ACCUEIL DES CLUBS

Espace Plongée d'Antony

Le virus reste présent et actif sur notre territoire. Les activités subaquatiques peuvent reprendre, mais il reste nécessaire de respecter les règles de distanciation physique et les consignes particulières d'accès à l'Espace Plongée d'Antony pour la pratique de nos activités.

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du SARS-CoV2 (COVID-19), la priorité reste la prévention de la santé des personnes et la prévention des risques de contamination lors des activités physiques et sportives.

Cette prévention des risques de contamination lors des activités physiques et sportives passe notamment par **la réponse systématique à un Autodiagnostic préalable** destiné à s'assurer de son état de santé.

Aussi, en tant que responsable de structure, vous êtes invités à vous assurer que l'état de santé de vos adhérents est pleinement compatible avec l'activité subaquatique et collective, et ce avant chaque participation à une séance.



Auto	diagnostic	OUI	NON
Avez-vous été atteint du SARS-CoV2 (COVID-19) dans les 15 derniers jours ?			
	Avez-vous présenté dans les 8 derniers jours, de façon inhabituelle, l'un des signes suivants :		
	De la fièvre (température égale ou supérieur à 37,8°C) ?		
	Des courbatures ?		
	De la toux ?		
	Des signes ORL : rhume, angine, pharyngite (en dehors de la rhinite ou d'une conjonctivite allergique diagnostiquée) ?		
	Des maux de tête inhabituels ?		
	Des troubles digestifs (nausées, vomissements, diarrhée) ?		
	Une fatigue inhabituelle ?		
	D'autres signes comme des moments de désorientation ou chutes inexpliquées ?		
	Une perte du goût et/ou de l'odorat ?		
Avez-vous été en contact avec une personne atteinte du SARS-CoV2 (COVID-19) dans les 14 derniers jours ?			
Avez-vous été en contact avec une personne qui présentait l'un des signes mentionnés ci-dessus ?			



# ville Antony

- En cas d'atteinte par le SARS-CoV2 (COVID-19), une visite médicale est obligatoire avant toute reprise d'une activité subaquatique.
- Si un membre de votre association a été présent lors d'une séance, atteint mais asymptomatique, merci de prévenir immédiatement l'Espace Plongée d'Antony.
- En qualité de responsable d'association, avant chaque séance au sein de notre équipement, vous devez obligatoirement vous assurer que vos adhérents :
  - Ont effectué l'autodiagnostic préalable.
  - S'engagent à respecter, strictement, toutes les consignes (de prévention, de réalisation de tests, ...) mises en place par le gouvernement pour la gestion des risques liés aux déplacements en et hors de France.
  - Respectent les consignes de distanciation physique et les consignes de pratique mises en place au sein de l'Espace Plongée d' Antony.
  - S'engagent à comprendre que le respect des consignes dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus SARS-CoV2 (COVID-19) relève de la responsabilité individuelle de chaque adhérent (et personne ayant autorité parentale pour les mineurs).
  - A consulter et obtenir un nouveau Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) en cas d'atteinte par le SARS-CoV2 (COVID-19) au cours de la saison 2020-2021.
- LE NON-RESPECT DES CONSIGNES figurant dans ce document conduira à l'EXCLUSION DE TOUTES LES ACTIVITES de l'équipement, sans possibilité de remboursement.



PREPARATION DE LA PLONGEE		COMMENTAIRES
MATERIEL INDIVIDUEL	Chaque plongeur vient avec son petit matériel PMT, ordinateur, parachute et combinaison légère.	Uniquement le matériel décrit
PALANQUEES	Elles sont constituées par le DP en amont de la séance et avant de rentrer dans l'équipement.	



LORS DE LA SEANCE		COMMENTAIRES
ENTREE DANS L' EQUIPEMENT	Par la porte « NORD » coté Stade. L'accès au bâtiment sera donné 15 minutes avant la séance	ASQUEON
HALL D'ACCUEIL	Briefing général de <b>sécurité</b> et <b>organisation</b> par les personnels de la fosse	ON DU MASQUE OBLIGADO RE
SENS DE CIRCULATION	Circulation par la droite lors des croisements de personnes	O A
VESTIAIRES/SANITAIRES/ CASIERS	Les plongeurs prennent leurs affaires dans leurs sac, qu'ils amènent au bord du bassin	
ABORDS BASSIN	Répartition par palanquée distanciation 2m entre palanquées  Préparation du matériel Briefing RAPIDE par palanquée distanciation 1m entre plongeurs  Formation : éviter les démonstrations qui peuvent générer des contacts entre plongeurs	



AVANT LA PLONGEE		COMMENTAIRES
DOUCHES	Savonnée	Respect de la distanciation
EN SURFACE	Ne pas cracher dans le masque de plongée	Utilisation obligatoire d'un produit individuel
	Masque (de plongée) sur le visage et détendeur en bouche	Pas de briefing/débriefing en surface



ACTIVITES DE PLONG	EE ET SECOURISME	COMMENTAIRES
SCAPHANDRE	Pas d'utilisation de l'inflateur pour gonfler /dégonfler le gilet à la bouche « OCTOPUSS »/détendeur de secours Si bloc vide « FIN DE PLONGEE »	Pas d'exercice nécessitant l'utilisation « réelle » du détendeur de secours Pas de poursuite de la plongée sur le détendeur de secours d'un équipier
APNEE		Lorsque l'apnéiste reprend son souffle, le plongeur de sécurité se met de coté (pas en face) Eviter de souffler dans le nez lors d'une PCM
SECOURISME	Lors du bilan d'une victime inconsciente, ne pas faire de prise de ventilation	Mise en place des EPI pour le secouriste et procéder a la mise en place du DSA réalisation de la RCP
	En cas d'arrêt cardiaque, ne pas pratiquer de ventilation « bouche a bouche » à la victime	L'établissement dispose de tout le matériel spécifique (Insufflateur, etc.)

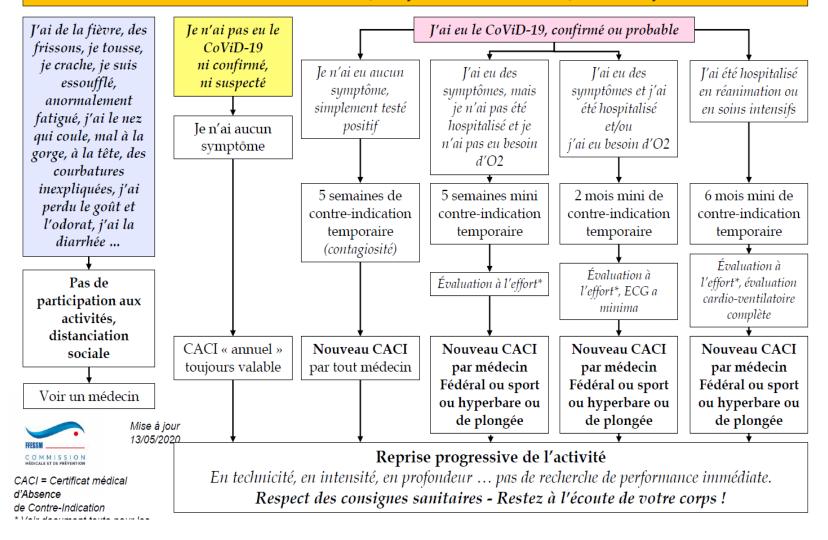


FIN DE PLONGEE ET FIN DE SEANCE		COMMENTAIRES	
EN SURFACE	Masque (de plongée) sur le visage et détendeur en bouche  Ne pas se « rincer le nez » dans le bassin	Pas de briefing/débriefing en surface	
ABORDS BASSIN	Désinfection/décontamination détendeur 10 min Cf. annexe 2 Rangement matériel	OF DU MASQUE OBLIGATOR	
DOUCHES	Savonnée	Respect de la distanciation	
VESTIAIRES/SANITAIRES	Respect de la distanciation	Q DU MASQUE OBLIGADOR	
HALL D'ACCUEIL	Le DP complète la fiche de sécurité, pas de plongeurs « <i>en attente</i> » dans le hall	TO IRE	
SORTIE DE L' EQUIPEMENT	Par la porte « <b>SUD</b> » en direction du parking		



## Annexe 1 : Qui peut pratiquer l'activité?

#### PANDÉMIE COVID-19: EST-CE QUE JE PEUX PRATIQUER AUJOURD'HUI?





### Annexe 2 : Protocole de décontamination



Limiter les risques de transmission virale

### Protocole de décontamination

#### DECONTAMINATION DU MATÉRIEL DE PLONGÉE EN SITUATION DE PANDEMIE COVID-19 Matériel peu souillé et faiblement contaminant Matériel souillé et à haut risque de contamination Éléments « respiratoires » : Tout le matériel autre : 2ème étage, tuba, masque Combinaison, gilets, instruments ... Bain à l'eau savonneuse : 10 minutes agitation, nettoyage des anfractuosités (frotter, brosser au besoin) 5 cuillères à soupe (75 ml) de savon en poudre ou copeaux pour 20 litres d'eau [élimination des fluides corporels, réduction des germes, neutralisation du SARS-CoV2] Rinçage à l'eau claire (2ème bain ou jet) Désinfection Égouttage, séchage Bain produit virucide ou pulvérisation soigneuse Normé EN 14476 Respect strict temps de trempage Rincage éventuel (selon notice) [Élimination des pathogènes « classiques » : herpès, VIH, hépatites ... Élimination précaution SARS-CoV2 résiduel Remise en service

Nous attirons l'attention à bien veiller à respecter les conditions d'utilisation du produit désinfectant utilisé

Commission Médicale et de Prévention Nationale - FFESSM - 15 mai 2020



 Ce document ne prétend pas à l'exhaustivité et est appelé à évoluer en fonction des retours d'expérience, des consignes gouvernementales et de l'évolution de la crise.